Célébration de la Journée Mondiale de l'Habitat édition 2023

Thème : Résilience urbaine et enjeux sociaux économiques

L'entrepreneuriat dans la collecte et la valorisation des déchets

Pr. ROUKATOU Epse ABOUBAKAR

Maître de Conférences Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Université de Garoua

Introduction

Si les préoccupations en matière de gestion et de valorisation des déchets sont devenues aujourd'hui des enjeux de portée mondiale dans les décisions des pouvoirs publics, c'est justement parce que l'on s'est rendu compte de la possibilité de la création abondante des richesses et des possibilités d'autonomisation de la population active à la recherche de l'emploi. En faisant un tour de la ville ça et là, les déchets sont monnaies courantes et très accentués dans les grandes métropoles. Ce qui entraîne une dégradation accrue de la planète et une inversion de la pensée économique tournée cette fois-ci sur des données écologiques et, plus particulièrement, sur les données centrées sur l'économie verte.

Le discours écologique est arrivé en force ces dernières années, traduisant l'inquiétude de l'opinion publique nationale et même internationale quant au sort réservé à notre terre. La question particulièrement importante qui taraude les esprits est la suivante : le monde des affaires et les impératifs environnementaux sont-ils conciliables ?

La sensibilité croissante de l'opinion publique à l'écologie confirme la prise de conscience planétaire des problématiques de l'écologie. Vingt ans, c'est le délai que les experts nous accordent pour inverser le processus de dégradation du climat et de l'environnement. Une réaction immédiate est nécessaire, sinon les pays ne pourront pas surmonter la triple crise démographique, climatique et énergétique prévue en 2030 (Gabus, 2003). La protection de l'environnement sur toute la planète est devenue primordiale. Le sommet de Copenhague (2009) lance un cri d'alarme, l'humanité doit adopter de nouveaux repères et comportements pour faire face à la dégradation de la planète. D'ailleurs, plusieurs bouleversements sont en cours : raréfaction des ressources naturelles, accélération du rythme des innovations technologiques, mondialisation et globalisation des économies, crises économiques, etc. Le développement des innovations écologiques et la prise en compte de l'entrepreneuriat vert peuvent ainsi apparaître comme une solution et le reflet d'une volonté de définir de nouvelles règles économiques, sociales, écologiques, permettant un meilleur-être, ce qui place la question

écologique au centre des actions entrepreneuriales. La création des projets « vert » devient une évidence.

L'objet de cette communication est de mettre en évidence la portée entrepreneuriale de la collecte et de la valorisation des déchets dans un contexte de raréfaction de l'emploi salarié. Dans un premier temps, notre communication va s'appesantir sur les réalités du contexte de l'emploi salarié en mettant en évidence les difficultés que rencontre la population active dans l'insertion professionnelle et l'apport de l'entrepreneuriat au sens global comme solution prônée par le gouvernement. En deuxième point, nous présentons les différentes motivations à l'entrepreneuriat vert en mettant l'accent sur les entrepreneurs axés dans la valorisation des déchets. Egalement au niveau de ce point, il sera question d'identifier les typologies des entrepreneurs écologiques au regard de plusieurs critères que nous allons retenir. Dans la troisième section, il est clarifié le poids des contraintes macro environnementales et politiques sur le choix entrepreneurial basé sur la valorisation des déchets. En dernier point, nous nous intéressons à l'identification des différentes activités entrepreneuriales possibles dans le champ de la collecte et de la valorisation des déchets.

I. Les réalités contextuelles de l'emploi salarié au Cameroun et les difficultés d'insertion professionnelle dans l'emploi conventionnel

La question majeure d'acquisition d'une expérience professionnelle et la précarité des conditions d'emploi constituent aujourd'hui une difficulté que font face tous les pays du monde. Toute chose qui laisse croire que son amplification se fait à cause du fort taux d'accroissement démographique d'une part, et de l'urbanisation croissante d'autre part. De ce point de vu, il se dégage que la problématique de l'insertion des jeunes présente un intérêt grandissant au fil des décennies à cause de la diminution du taux de participation des jeunes dans le marché du travail (BIT 2008; BLOOM David E et al 2003; LAM D. 2006; O'HIGGINS N. 2003). Les jeunes issus des pays sous-développés sont particulièrement touchés par ce problème qui s'accroît de plus en plus, tant dans les pays industrialisés que dans les pays du Sud. Cependant, les couches les plus défavorables sont singulièrement concernées par ce fléau. Dans ces pays en majorité du continent africain, le problème se pose davantage sous l'angle du sous-emploi et de l'émergence du secteur informel. Dans le but de mieux comprendre la situation du phénomène, nous jugeons important de faire

un point sur les considérations statistiques liées à l'insertion professionnelle au Cameroun et les raisons qui expliquent la difficulté d'accès au marché du travail formel.

A. Considérations statistiques sur l'insertion professionnelle des diplômés

Les révisions des projections de la population mondiale faites par la division de population des Nations Unies publiées en mai 2011 montrent que la taille de la population de la partie du sud du Sahara qui était estimée en 2010 à 860 millions d'habitants, pourrait se chiffrer en 2050 autour de 1.7 à 2.2 milliards d'individus selon que la fécondité baisse d'environ de 05 enfants par femme en 2010 à 2.4 ou 3.4 en 2050. Il se dégage à cet effet qu'une arrivée massive des jeunes dans le marché du travail est inéluctable. Toutefois, il s'avère qu'il serait désastreux si l'absorption de cette importante main-d'œuvre n'est pas conséquente. Par ailleurs, elle peut constituer un avantage majeur si et seulement si la baisse de la fécondité entraîne une diminution de l'effectif de personnes à charge. Cette baisse des personnes à charge appréhendée très souvent par le rapport de dépendance économique illustre le niveau de satisfaction des besoins économiques liés à l'emploi. En d'autres termes, le rapport de dépendance économique décrit la capacité d'absorption de la main-d'œuvre par le marché du travail.

Malgré la relance progressive des activités économiques, les pays de l'Afrique noire connaissent de forts taux de chômage. Si bien qu'entre 1997 et 2004, un jeune sur trois était à la recherche du travail sans succès et se trouvait dans une situation de découragement, ou alors travaillait pour une rémunération inférieure au seuil de pauvreté de 2 dollars USA par jour (BIT, 2005). Ceci grâce aux économies marquées par une dynamique démographique qui génère une forte demande d'emploi, une croissance dérisoire, une marquante inadéquation entre formation et les besoins de l'économie, une absence de bourses d'emploi pouvant permettre une meilleure structuration du marché d'emploi. A la suite de l'expérience des pays de l'Asie de l'Est, MASON (2003) montre qu'il y a 03 facteurs pour bénéficier du dividende démographique à savoir : la qualité du capital humain appréhendé principalement par l'éducation et la santé des individus ; la capacité des pays à produire un nombre suffisant d'emplois et à accroître la productivité du travail et par là les salaires et enfin le rôle de l'épargne et des investissements.

En fait, avec environ près de 20% de sa population âgée de moins de 25 ans et 35% de moins de 35 ans à ce jour, le rapport des Nations Unies (2019) estime que près de 38% de la population camerounaise aura moins de 35 ans d'ici 2035. Au cours de cette période, la taille de sa population active devrait également augmenter en passant de 55% en 2020 à 67% à partir des années 2060. L'histoire des révolutions industrielles indique qu'à mesure que certains emplois disparaissent du fait de la technologie, d'autres sont créés à leur place. Si l'incertitude

plane toujours sur les possibilités futures de création de nouveaux emplois, en considérant les modèles de demande et les caractéristiques des emplois dans les différents secteurs, l'on peut cependant anticiper que la création de nouveaux emplois sera fonction des moteurs économiques sous-jacents et de la sensibilité relative de certaines tâches à l'automatisation. En s'intéressant à l'évolution démographique et aux modifications de la demande qu'elle entraîne, l'on peut anticiper une augmentation croissante de la création d'emplois, tirée par la demande, aussi bien dans les secteurs nouveaux que ceux qui existent actuellement.

B. Les raisons de la faible intégration des diplômés dans l'emploi formel

Au Cameroun, le sous-emploi est une tare persistante qui affecte la majorité de la population active. Le taux de chômage étant relativement faible (5 %), il est plus pertinent d'analyser le marché du travail camerounais sous l'angle du sous-emploi plutôt que celui du chômage. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le sous-emploi des jeunes camerounais. Il s'agit entre autres d'une éducation peu adéquate au secteur d'emplois formel qui recherche davantage des professionnels qualifiés. En effet, seulement environ 60 % des actifs de la tranche 35-64 ans suivent une formation professionnelle. Cette proportion est de 34 % pour les jeunes de la tranche 10-34 ans. Si près de 40 % des Camerounais actifs se forment dans le tas, cette proportion représente un peu plus de 59 % pour les jeunes de 10 à 14 ans et près de 40 % pour les jeunes de la tranche 15-34 ans. Dans un cadre proprement descriptif, plusieurs facteurs peuvent être clarifiés dans l'évaluation des causes des différentes difficultés d'accès au marché du travail.

1. L'inadéquation entre le système éducatif et de formation et les besoins du marché de l'emploi

Il existe globalement une inadéquation entre les produits issus du système d'éducation et de formation professionnelle et les besoins en compétences au niveau global du marché de l'emploi. Cette inadéquation qui amplifie le chômage des jeunes tire son origine de plusieurs facteurs. A l'exception des grandes entreprises, peu d'entreprises disposent d'outils de gestion prévisionnelle des emplois et compétences qui permettent de mieux exprimer leurs besoins futurs de recrutement. Plus généralement, on observe une faible capacité nationale à élaborer des stratégies de formation anticipant les besoins des compétences futures. Il manque un véritable partenariat public-privé dans l'élaboration, le financement, la mise en œuvre des programmes d'enseignement technique et de la formation professionnelle. Les expériences d'ailleurs montrent que les programmes de formation qui préparent les jeunes à l'insertion sur

le marché du travail sont plus efficaces lorsqu'ils combinent formation théorique en milieu scolaire et pratique en milieu du travail. Un autre ensemble de facteurs explicatifs de l'inadéquation formation-emploi est lié aux contraintes internes à l'offre de formation professionnelle au Cameroun qui devraient être levées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la formation professionnelle. En dépit de la création de deux Centres d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (COSUP) à Yaoundé et Douala, il manque au Cameroun un véritable système d'orientation professionnelle qui aide les élèves à construire leur cheminement de formation en fonction des métiers. L'accès à la formation professionnelle reste très limité, du fait des coûts de formation élevés oscillant entre 200.000 et 4.000.000F CFA, eux-mêmes liés aux coûts d'investissement très élevés de la formation professionnelle, mais aussi du fait de la préférence des parents et des jeunes pour l'emploi dans la fonction publique considéré comme plus stable, plus sécurisant et plus valorisant.

2. La prépondérance des emplois précaires (La faiblesse du système productifs à crées des emplois décents)

La répartition des emplois des jeunes par secteur institutionnel permet d'appréhender la structure du marché du travail. Ainsi, la grande majorité des jeunes (92.0%) exercent leur emploi dans le secteur informel. Le secteur informel agricole concentre à lui seul presque la moitié des emplois globaux et plus de 2/3 des emplois ruraux, tandis que l'informel non agricole regroupe 46.0% des emplois globaux, soit près de 76.6% des emplois urbains et ¼ des emplois ruraux. Le secteur formel semble très peu accessible aux jeunes, avec à peine 8% des emplois, en raison de la contraction des recrutements, autant dans la fonction publique que dans le secteur privé formel. La répartition des jeunes qui ont un emploi selon la catégorie socio-professionnelle révèle que les travailleurs indépendants représentent 43,4%, suivie par les aides-familiaux (33,4%). Les cadres (3,3%) et les employés/ouvriers (12,5%) sont les moins représenté dans l'emploi des jeunes. Ces statistiques traduisent la qualité précaire de l'emploi occupé par les jeunes. Car les emplois indépendants et les aides-familiaux se retrouvent le plus souvent dans le secteur informel caractérisé par l'absence de sécurité, les bas revenus et une absence de formalisation des relations de travail.

3. L'insuffisance de la gouvernance du marché de l'emploi en faveur des jeunes

De retour du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA de 2004 consacré à l'emploi et la lutte contre la pauvreté, un ministère spécifiquement en charge de l'emploi a été créé au Cameroun. Il s'agit du Ministère de l'Emploi et de la Formation

Célébration de la Journée Mondiale de l'Habitat édition 2023

Thème : Résilience urbaine et enjeux sociaux économiques

Professionnelle. Compte tenu de la transversalité de l'emploi, les objectifs de création d'emploi dépassent le simple cadre des activités du Ministère en charge de l'emploi et embrasse différentes politiques (macro-économiques, sectorielles, développement du secteur privé, éducation et formation, législation du travail, politiques du marché du travail...) qui forment le socle de la politique nationale de l'emploi. Ces politiques sont mises en œuvre par au moins treize autres départements ministériels qui poursuivent leur agenda propre. Dans le contexte camerounais, la première contrainte immédiate de la gouvernance du marché de l'emploi a trait à la coordination des acteurs du champ de l'emploi. Ce qui a comme corollaire la faible harmonisation entre les différentes politiques qui influencent la promotion de l'emploi, en particulier celle des jeunes. L'absence d'un organe consultatif supérieur qui rassemble ces différents acteurs ne leur permet pas de travailler de manière coordonnée, cohérente, efficace et efficience. Cette situation est amplifiée par l'absence d'adoption formelle du document de la politique nationale de l'emploi validée depuis 2008.

4. Le faible esprit entrepreneurial des jeunes

Face à l'étroitesse de l'offre d'emplois salariés et à l'absence de système d'indemnisation des chômeurs, la grande majorité des jeunes se lancent dans la pratique des activités économiques pour subvenir à leurs besoins. Ils s'y lancent très souvent par défaut et donc peu préparés à l'entrepreneuriat. Ceci est illustré par le faible niveau général de formation des jeunes entrepreneurs camerounais. Selon le RGE 2009, près de 44% des dirigeants d'entreprises avaient au plus le diplôme de l'enseignement primaire en 2009. Ce qui explique en partie les faibles performances des très petites et petites entreprises nationales. C'est pourquoi, une autre voie préconisée pour favoriser l'insertion des jeunes est la promotion de l'entrepreneuriat comme option viable de carrière. Pour les jeunes qui sont en formation initiale, il s'agit de cultiver leur esprit entrepreneurial en introduisant des cours sur l'entrepreneuriat dans tout le système éducatif, y compris l'apprentissage car au regard du fonctionnement actuel du système camerounais, les attitudes et comportements valorisent le modèle d'ascension sociale beaucoup plus par les nominations dans la fonction publique et moins par la réussite dans les affaires.

Les défis qu'impose et les opportunités qu'offre l'évolution du monde du travail font de plus en plus l'objet d'une grande attention et suscitent d'importants débats sur ce que l'on peut attendre de cette évolution. En fait, si une importante littérature souligne l'impact que la quatrième révolution industrielle pourrait avoir sur le marché du travail, plusieurs autres travaux reconnaissent qu'il existe un ensemble de moteurs de changements socio-économiques,

géopolitiques et démographiques plus larges qui pourraient avoir des influences encore plus importantes et plus durables sur le monde du travail à l'instar particulièrement de la réflexion sur la valorisation entrepreneuriale des déchets. C'est particulièrement l'objet la section suivante.

II. Les motivations à l'entrepreneuriat écologique et les typologies d'entrepreneur écologique

La promotion de l'entrepreneuriat écologique est largement reconnue comme un moteur clé de toutes les politiques de développement durable. Dans le monde entier, l'entrepreneuriat peut stimuler la multiplication des innovations capables d'améliorer le climat socio-économique et écologique, tout en prenant en compte les critères financiers et extra-financiers. L'entrepreneuriat vert est considéré comme un moteur essentiel dans la transition globale vers un modèle d'entrepreneuriat plus responsable et durable (Schaper, 2002) qui s'aligne sur les normes et les recommandations liées au développement durable (Flam, 2010). En conséquence, la création et la promotion de projets verts sont devenues une réalité évidente. Cela nécessite une restructuration visant à changer progressivement toute la chaîne de valeur des entreprises, y compris l'adaptation souple du modèle de gestion et la réorganisation des relations avec toutes les parties prenantes (Azzone & Noci, 1998). Elle présente deux aspects : saisir de nouvelles opportunités d'affaires ; réduire les coûts de production et les gaspillages d'énergie. La sensibilité croissante de l'opinion publique à l'écologie vient en deuxième position pour confirmer la prise de conscience planétaire des problématiques de l'écologie.

A. Les motivations à l'entrepreneuriat écologique

L'entrepreneuriat vert englobe les activités économiques, les technologies, produits et services qui limitent les émissions de gaz à effet de serre, réduisent l'empreinte écologique, minimisent la pollution et économisent les ressources. Il constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux planétaires. Ce dernier prend en compte les objectifs du développement durable et constitue un atout pour l'Afrique francophone en contribuant à la transition vers une économie verte : agriculture biologique, éco-tourisme, éco-construction, énergies renouvelables, gestion durable de l'eau, valorisation des déchets...

Malgré la jeunesse du champ d'application et le peu de travaux sur le sujet, quelques recherches permettent d'identifier une série de facteurs sociétaux influençant l'adoption de ce type d'innovation (Hart, 1997 ; Laforest & al, 2005). Hall & Vrenderburg (2003), mettent en

.....

avant les motivations d'ordres sociétal et moral. Selon Bansal & Roth (2000), les actions vertes sont plutôt des actions idéalistes que rationnelles. Un autre groupe de motivations peut être souligné : les pressions environnementales institutionnelles. De récentes études se focalisent sur le rôle de la régulation environnementale sur l'adoption d'éco-innovations de produit et de procédé. La loi est perçue dans ce cas comme un moyen efficace permettant d'obliger les firmes à respecter leur environnement (Bernauer & al, 2006). Pour d'autres auteurs, l'innovation permet de répondre aux attentes des clients en améliorant la performance environnementale des produits et en rendant les procédés de fabrication moins polluants (Abrassart & Aggeri, 2007).

B. Les différentes typologies des entrepreneurs écologiques

Plusieurs auteurs ont élaboré des typologies d'éco-entrepreneurs. Dans notre article, nous nous appuierons sur la typologie développée par Taylor et Walley (2004) et nous passerons en revue les typologies les plus connues dans ce domaine. Schaltegger (2002) a utilisé deux dimensions, à savoir : la priorité accordée aux objectifs environnementaux et le marché ciblé par l'organisation pour créer sa typologie. De même, Volery (2002) a identifié deux types d'entrepreneurs verts : les "environment-conscious entrepreneurs" et les "green entrepreneurs". Les entrepreneurs du premier type sont conscients des aspects environnementaux de leurs activités et peuvent en tirer profit grâce à des pratiques éco-efficaces, tandis que les entrepreneurs du deuxième type sont également conscients des aspects environnementaux, mais leur activité principale est centrée sur des aspects écologiques spécifiques tels que le recyclage des déchets ou le traitement des eaux. Linnanen (2002) a établi une typologie des entrepreneurs verts en fonction de deux critères de motivation: le désir de changer le monde et l'appât du gain. Schick et al. (2002) ont également créé une typologie des start-ups écologiques en se basant sur un engagement environnemental en trois types: les "ecodedicated", les "eco-open" et les "ecoreluctant". Enfin, Taylor et Walley (2004) ont présenté une typologie d'éco-entrepreneurs basée sur l'orientation personnelle de l'entrepreneur et sur l'intensité des influences structurelles externes, aboutissant à quatre types d'éco-entrepreneurs. Ces types sont présentés dans la figure 1.

Figure 1 : Typologie des éco-entrepreneurs de Taylor & Walley (2004)



Source: Allala Ben Hadj Youssef, Mariem Dziri

Dans ce passage, nous allons tenter de clarifier la typologie des quatre catégories d'écoentrepreneurs selon Taylor et Walley, qui sont les suivantes :

- **T1** (**Innovateur opportuniste**) : ce type est influencé par les pressions externes, telles que le cadre réglementaire écologique. Il cherche des opportunités qui lui permettent de créer des projets verts tout en générant des gains économiques.
- **T2** (**Champion visionnaire**) : ce type est influencé par des convictions personnelles basées sur les principes du développement durable. Il combine des critères financiers et extra-financiers.
- **T3** (**Anticonformiste éthique**) : ce type est influencé par des valeurs écologiques et opère dans un contexte à faible pression environnementale.
- **T4** (**Eco-entrepreneur par accident**) : ce type est influencé par des raisons économiques et financières dans un environnement indifférent à l'écologie.

Les initiatives menées par des entrepreneurs verts en Afrique se distinguent par deux critères : la contribution à l'intérêt général et un réel impact local. Au-delà de la finalité environnementale, l'entrepreneur vert africain considère la finalité sociétale au cœur de sa stratégie. Celui-ci propose également de développer des circuits courts de commercialisation et des modes de production plus durables. L'entrepreneur vert valorise les savoir, les savoir-faire et les produits locaux. L'impact en termes de développement est réel ; il s'agit de soutenir le développement local et de créer des emplois durables. L'engagement dans des activités vertes est un signe révélateur du potentiel de la filière verte en Afrique ; il révèle aussi le courage et la persévérance de ces jeunes qui ont « osé » innover et concevoir des solutions écologiques. Cependant, bien que l'entrepreneuriat vert soit en plein essor et que les jeunes entrepreneurs

africains soient porteurs d'initiatives originales et intéressantes, celles-ci restent méconnues et elles ne bénéficient pas souvent d'un accompagnement.

Désormais, les étudiants, futurs entrepreneurs, ont pris conscience de l'impact de leurs actions sur l'environnement. Les jeunes ont pris ce sujet au sérieux et portent une attention particulière à l'écologie et au réchauffement climatique. Leur implication sur ces enjeux et leur envie de faire changer les choses durablement sont réellement ancrées en eux. Pour preuve, par leur volonté d'agir et de transformer les contraintes écologiques en opportunités, les étudiants sont les entrepreneurs dont le monde a besoin. 33% d'entre eux souhaitent lutter activement contre le dérèglement climatique.

III. Le poids des contraintes dans le choix de l'entrepreneuriat écologique

Les éco-entrepreneurs peuvent rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet Linnanen (2002) en identifie plusieurs. Parmi elles, on retrouve l'obstacle de l'accès aux marchés (la demande de produits verts peut être insuffisante pour générer des rendements durables) ou bien encore l'accès au financement limité par la perception du risque et de la rentabilité potentielle de telles entreprises. A ce sujet, la littérature suggère que l'accès au financement pour les startups dans l'entrepreneuriat vert peut être considérablement entravé du fait de l'incertitude et de la complexité des technologies ou de l'asymétrie dans l'accès aux informations. Ce phénomène est renforcé pour les entreprises vertes du fait de l'instabilité et de la demande et de la faible capacité à identifier si le marché sera suffisant (Demirel et Parris, 2015). De plus, les travaux de Muo et Azeez (2019) révèlent que l'offre en matière de financement privé de l'innovation reste réduite dans le domaine environnemental même si le capital-risque vert est de plus en plus disponible. De fait, c'est souvent durant la phase d'amorçage et de décollage que les financements publics sont déterminants pour accompagner le projet entrepreneurial (Bergset, 2018).

Une autre difficulté rencontrée concerne le fait que les éco-entrepreneurs donnent une justification éthique à leur modèle d'affaires, ce qui peut poser des difficultés pour les institutions de financement qui peuvent être plus principalement préoccupées par des critères factuels (telle que la rentabilité) et non par des critères basés sur la valeur. Dans le contexte d'un pays en développement telle que la Bosnie Herzégovine, Silajdžić et *al.* (2015) identifient les défis auxquels l'entrepreneuriat vert est confronté. On retrouve le faible accompagnement et la promotion très limitée par le gouvernement de l'entreprenariat vert, en particulier pour concevoir des politiques publiques dédiées, (ii) le rôle des connaissances et

de la sensibilisation dans la promotion des ambitions des éco-entrepreneurs et dans la définition des valeurs entrepreneuriales, ainsi que (iii) les perceptions prédominantes par les principaux facilitateurs de l'écosystème tels que les sociétés de capital-risque et autres institutions de financement concernant le risque dans le domaine de l'entrepreneuriat vert. Pour les deux premiers points, Acs et al. (2016) insistent sur le rôle crucial des pouvoirs publics pour créer une culture entrepreneuriale sensible aux questions environnementales. Pour le troisième point, selon Cojoianu et al. (2020) ou encore Bourdin et al. (2020), les autorités publiques doivent jouer le rôle de facilitateur et de pédagogue pour atténuer la perception d'un financement qui serait risqué.

IV. Identification de quelques activités dans l'entrepreneuriat écologique

Notre mode de vie basé sur la consommation a le défaut d'entraîner des tonnes de rebuts. Les emballages, entre autres, font partie intégrante des choses qu'il faut jeter après usage. Heureusement, l'avènement des innovations en matière de l'innovation sur l'entrepreneuriat écologique a permis d'éviter que toute cette masse de déchets se retrouve dans les dépotoirs. Ces déchets, si valorisés, contribuent à avoir plusieurs produits, surtout dans la construction d'éléments complexes comme du mobilier. Les produits créations proposées sont fort intrigantes et peuvent donner un certain cachet à une maison ou un individu. Elles ne sont, toutefois, que la pointe de l'iceberg des possibilités. Une initiative qui créera peut-être des étincelles de créativité chez des jeunes et adultes pour abaisser le volume impressionnant de rebuts que nos sociétés produisent. Dans la foulée, nous avons pu identifier deux éléments majeurs : la fabrication des pavés à partir des déchets plastiques et le recyclage des pneus de véhicule et de vélo pour la fabrication de meubles de maisons ou de bureaux.

1. La fabrication des pavés à partir des déchets plastiques

L'ancien footballeur camerounais Roger Milla, dirigeant de la Fondation Cœur d'Afrique, ambitionne de débarrasser le Cameroun de déchets plastiques tout en réduisant le chômage des jeunes. Il vient d'initier une vaste campagne de formation des jeunes désœuvrés à la fabrication artisanale de pavés à partir des déchets plastiques. "Alors que le ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature s'est lancé dans la lutte contre l'utilisation des déchets plastiques dans le pays, nous avons constaté que les populations éprouvent du mal à s'arrimer. D'où l'idée du recyclage des déchets plastiques en pavés pour assainir l'environnement et améliorer les conditions de vie des populations"



2. La fabrication des meubles de maisons à base des pneus usés

D'un autre côté, des centaines de milliers de pneus sont abandonnés principalement dans les zones à forte affluence des engins. Ces montagnes de pneus à ciel ouvert constituent une énorme source de pollution : ils finissent leur cycle de vie en étant incinérés. L'incinération des pneus est une pratique très polluante qui émet d'importantes quantités de CO2 et de gaz à effet de serre dans la nature. De plus, cela est nocif pour la santé des populations lorsque les dispositions adéquates ne sont pas prises. En réponse à cette situation, un projet de recyclage peut être mise en place afin de sauver les arbres de l'abattage massif et de trouver des débouchés économiques aux milliers de pneus devenus inutiles. L'objectif est de créer une chaîne de valeurs dans la filière de fabrication de meubles, et cela dans le strict respect de l'environnement grâce aux pneus abandonnés qui sont inutiles et constituent une source de pollution. L'initiative consiste à récupérer ou à acheter des pneus usagers auprès de différents partenaires et collecteurs indépendants. Les pneus sont débités en fonction du modèle de meuble choisi. L'opération de finition consiste à les recouvrir de cuir ou de tissu. Les produits finis sont des meubles de standing, de qualité irréprochable, qui peuvent remplacer aisément les meubles en bois.





Les déchets constituent l'un des déséquilibres écologiques les plus perceptibles dont les manifestations sont multiples. Ils affectent indubitablement la durabilité environnementale des territoires (effets nocifs sur le sol, la faune et la flore) mais également génèrent des coûts économiques. Leur mauvaise gestion est un obstacle au développement territorial durable. Leur gestion a pendant longtemps été de les reléguer et de les enfouir plus loin des espaces de vie. Par ailleurs, les grandes mutations qui s'opèrent dans la qualité et la quantité des déchets font que l'enfouissement comme mode de gestion présente des limites. Il exige la disponibilité de terrains pour la construction et une acceptation sociale. La prise de conscience sur les dangers

Célébration de la Journée Mondiale de l'Habitat édition 2023

Thème : Résilience urbaine et enjeux sociaux économiques

du développement de plusieurs maladies sous diverses formes provoquées par la dégradation constante et sans précédent de l'environnement à cause de la hausse vertigineuse constatée durant les dernières décennies des déchets a entrainé les débats internationaux sur la crise environnementale et sanitaire.